



MAIRIE D'ARTHON EN RETZ

1, rue de Pornic
44320 ARTHON EN RETZ

Séance du 14 décembre 2010

L'an deux mille dix, le quatorze décembre, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune d'Arthon en Retz, se sont réunis, en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAIGRE, Maire.

Etaient présents : MM. LAIGRE Joseph, GRELLIER Yves, GUILBAUD Hubert, CHAUSSEPIED née BATARD Claudine, GRASSET Gilles, GERAY née CHOBLET Marie Françoise, DESOBRY née HOECKMAN Laurence, GOUY Jean-Christophe, DUTERTRE née BAHUAUD Catherine, GARDELLE née GARRAUD Pascale, BRIANCEAU Philippe, GUILLOT Alexandre, PLISSONNEAU Marie Thérèse, MALARD Pierre, SORIN Jean-Luc, GROUHAN François, PONEAU née AUDION Michelle, ROUET née RENAUDINEAU Christelle, DUPORTAIL Marie-France, MALECOT Claude, CHAIGNEAU née COROLLER Patricia.

Absente ayant donné procuration : Mme CROM née HAMON Anne.

Le Conseil a choisi comme secrétaire Monsieur GUILLOT Alexandre

Le conseil municipal approuve le compte-rendu de la précédente réunion.

PRESENTATION PAR MADEMOISELLE MARLENE ROCHER DE SON ETUDE SUR L'AMENAGEMENT DES CARRIERES DANS LES CHAUMES

Mademoiselle Marlène ROCHER, étudiante en licence de géographie, a effectué un stage volontaire en mairie d'Arthon en Retz avec pour sujet : le site des carrières dans les Chaumes.

Elle présente son étude via un diaporama.

L'aménagement écologique et naturel du site est décliné en plusieurs volets : environnemental, récréatif, sportif et de loisirs, culturel, touristique.

Après avoir posé quelques questions, l'assemblée remercie Mademoiselle ROCHER dont la richesse de l'exposé est saluée. Son travail pourra servir de base à une future concrétisation.

VESTIAIRES DE FOOTBALL

Le Maire et Monsieur GUILBAUD présentent les plans de vestiaires réalisés par le cabinet d'architecture MOEBIUS.

Ceux-ci correspondent exactement aux demandes de la commune et du club. Malheureusement le réalisme de l'estimation est en rapport avec l'idyllisme du projet.

Le dossier devra donc être réétudié.

PROJET RELATIF A L'ECOLE PUBLIQUE DE LA SICAUDAIS

Le Maire fait état de l'augmentation des effectifs scolaires, notamment à l'école publique de La Sicaudais. Bien qu'une classe supplémentaire ait été agencée en 2006 et qu'une réhabilitation ait été réalisée en 2008, l'exiguïté des locaux actuels entraîne de mauvaises conditions pour dispenser les cours.

Aussi conviendrait-il de transformer le logement de fonction du 1^{er} étage en classe.

A cet effet, une estimation, faite par le cabinet d'architecture MOEBIUS, des travaux et aménagements à réaliser laisse apparaître un coût global de 149.000 € HT.

Après délibération, le conseil municipal décide :

- de programmer en 2011 la construction d'une classe supplémentaire à l'école publique Charles Perrault de La Sicaudais,
- de retenir le cabinet d'architecture MOEBIUS pour cette opération,
- de solliciter pour ce dossier des subventions auprès de l'Etat (DGE) et du Conseil Général.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RIBAMBELLE

La fréquentation de l'accueil périscolaire « La Ribambelle », géré par Arthon Animation Rurale, s'accroît.

La superficie actuelle des bâtiments ne permet pas de recevoir les enfants dans de bonnes conditions.

C'est pourquoi, l'aménagement du garage contigu à ces locaux paraît nécessaire.

Les travaux ont été estimés à 12.000,00 € TTC.

Après délibération, le conseil municipal :

- s'engage à réaliser les travaux susmentionnés,
- dit que la somme correspondante sera inscrite au budget 2011,
- sollicite pour ce dossier une subvention du Conseil Général et de la Caisse d'Allocations Familiales de Loire-Atlantique.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES

Après délibération, le conseil municipal décide, dans le budget principal de la commune, de réaliser les opérations suivantes :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation des crédits		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Virement à la section d'investissement Compte ordre				023		25 000.00
Voies et réseaux				61523		-5 000.00
Fonctionnement dépenses						20 000.00
			Solde			20 000.00
Immobilisations corporelles Compte ordre				722		20 000.00
Fonctionnement recettes						20 000.00
			Solde			20 000.00
Emprunts en euros				1641	H.O.	5 000.00
Constructions Compte ordre				2313	152	20 000.00
Investissement dépenses						25 000.00
			Solde			25 000.00
Virement de la section de Compte ordre				021	H.O.	25 000.00
Investissement recettes						25 000.00
			Solde			25 000.00

AUTORISATION D'EXPLOITER UN ECOCENTRE DE TRAITEMENT ET VALORISATION DES ORDURES MENAGERES A SAINTE ANNE

Le Maire avise, que par arrêté du 08/11/10, le Préfet a autorisé la communauté de communes de Pornic à exploiter un écocentre de traitement, de valorisation et de stockage des ordures ménagères à Sainte Anne.

VENTE DE TERRAIN ZONE DU BUTAI

Après délibération, le conseil municipal donne son accord pour la vente par la SELA, dans la zone d'activités du Butai, de :

- 3 000 m² environ à 11,50 €, soit 34.500,00 € au total, à Monsieur CAILLAUD Dominique, entreprise de maçonnerie.

COMMISSIONS ET DELEGATIONS

Madame CHAUSSEPIED informe que lors d'une prochaine commission environnement sera discutée la mise en œuvre du concours des maisons fleuries.

Monsieur GRELLIER dit que le bulletin municipal de fin d'année sera bientôt distribué.

Monsieur GUILBAUD annonce que la commission « travaux » rencontrera Monsieur COMBAUD du cabinet d'architecture MOEBIUS pour discuter des dossiers : création d'une classe à l'école Charles Perrault et construction de nouveaux vestiaires pour le football.

Monsieur GRASSET avise des prochaines réunions « urbanisme » avec la communauté de communes de Pornic : les 23/12/10 et 13/01/11 à 14 h 00.

Madame DESOBRY fait état de l'installation du conseil municipal d'enfants le 10/12/10 et des prochaines commissions « enfance – jeunesse » pour évoquer notamment le transfert éventuel à l'intercommunalité des compétences enfance et jeunesse.

Madame GERAY réunira en janvier 2011 la commission « actions sociales – personnes âgées » pour parler du conseil des Sages.

Le Maire résume les principaux points abordés lors du dernier conseil communautaire :

- Afin d'accélérer l'accès au très haut débit, adhésion à GIGALIS qui a vocation à déployer le réseau Très Haut Débit sur le territoire régional,
- Mise en place d'un Plan Local de l'Habitat avec les communautés de communes Cœur Pays de Retz et Sud Estuaire,
- Tourisme : convention entre les trois communautés de communes de la Fédération du Pays de Retz Atlantique,
- Examen et attribution des subventions et participations,
- Révision des tarifs des différentes prestations.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur GUILLOT demande où en est le dossier des travaux de voirie ; vu la saison, les travaux sont reportés en début d'année prochaine.

Madame CHAIGNEAU souhaite connaître la date de démarrage des travaux de sécurité dans le bourg de La Sicaudais : janvier 2011 sauf intempéries.

Monsieur GROUHAN signale qu'il n'y a pas d'éclairage public rue du Moulin de La Boizonnière ; en effet l'éclairage public n'existe que dans les bourgs.

Il évoque à nouveau la dangerosité des aubettes de La Boizonnière ; le Conseil général déjà alerté sera une fois de plus interpellé afin d'envisager une signalisation appropriée notamment par un éclairage (solaire ?).

Le Maire fait état de différents projets d'investissement pour le futur comme le dossier d'assainissement eaux usées sur le bourg de La Sicaudais pour lequel une parcelle devrait être achetée.

Il rappelle que la cérémonie des vœux de la municipalité aura lieu le samedi 15 janvier 2011, à 10 h 00, au restaurant scolaire de La Sicaudais qui sera inauguré à cette occasion.

Les dates des prochains conseils municipaux sont fixées aux mercredi 2 février, jeudi 10 mars, vendredi 8 avril, lundi 9 mai, mardi 7 juin et mercredi 6 juillet 2011, à 20 h 30.

LAIGRE

GUILBAUD

GRASSET

DESOBRY

DUTERTRE

BRIANCEAU

PLISSONNEAU

SORIN

PONEAU

DUPORTAIL

CHAIGNEAU

GRELLIER

CHAUSSEPIED

GERAY

GOUY

GARDELLE

GUILLOT

MALARD

GROUHAN

ROUET

MALECOT